



ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée de Saleich (ACCA) a été créée en 1972 par notre ex-maire Olivier Chaubet.

Son territoire de chasse se situe sur l'ensemble des terres de la Commune où la chasse se pratique en dehors de la réserve et loin des habitations. Son activité est principalement la chasse au sanglier en battues.

Un plan de chasse aux Cervidés est accordé également par la préfecture après Comptage du nombre d'animaux par la fédération des Chasseurs.

Son but est la pratique de la Chasse dans le respect des lois et règlements, la finalité n'étant pas de détruire mais de maintenir un équilibre acceptable des populations à l'origine de dégâts dans les cultures et jeunes pousses d'arbres en forêt.

Le siège de l'ACCA de Saleich se situe à la mairie du village. Elle compte environ 30 adhérents, son président est Mr Gérard Rives.

Pour adhérer à cette association il faut avoir son permis de chasse.